



Inhumé au cimetière Sidi Yahia d'Alger

Vibrant hommage populaire au commandant Bouragaa

Page 16

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5215 - Vendredi 6 - Samedi 7 novembre 2020 - Prix : 10 DA

Epidémie

631 nouveaux cas et 13 décès en 24 heures

Page 2

Habitat

Les conditions d'accès au logement social seront revues

Page 3

Regain

Par Mohamed Habili

Jusqu'à encore récemment, il n'y avait que deux pays méditerranéens qui n'aient pas été soulevés par ce qu'on appelle désormais la deuxième vague de Covid-19, l'Algérie et l'Egypte, tous les autres étant aux prises avec elle depuis un certain temps déjà. Au rythme où croît à présent le nombre des nouvelles contaminations en Algérie, à coups de certaines de cas rapportées quotidiennement, il n'y a plus que l'Egypte qui en soit miraculeusement épargnée. Pourtant, même dans la situation qui est la sienne aujourd'hui, et pourvu que celle-ci ne se détériore pas davantage, notre pays n'est pas en train de subir la deuxième vague avec la même puissance que nos voisins immédiats de ce côté de la mer, sans parler de ce qui se passe en Europe, et au-delà, où les reconfinements sont de nouveau à l'ordre du jour. Les 642 nouveaux de cas de jeudi dernier, en hausse d'une centaine par rapport à celui du jour d'avant, et pour inquiétant qu'il puisse être, reste néanmoins inférieur au chiffre atteint au plus haut de la première vague, à partir de quoi la décrue avait commencé, pour se poursuivre sur plusieurs jours, jusqu'à faire croire que l'épidémie était en train de se résorber chez nous. Parallèlement, c'était la recrudescence dans la région, et au-delà en Europe, frappée de plein fouet elle tout particulièrement. Dans le vieux continent tout au moins, plus personne ne se berce d'illusions : non seulement la deuxième vague est une réalité, mais tout indique que son bilan sera plus lourd que celui de la première.

Suite en page 3

Relâchement et hausse inquiétante des cas de contamination

Le ministre de la Santé sonne l'alerte



Ph/E. Soraya/J. A.

Depuis quelques jours, le bilan des contaminations au coronavirus repart à la hausse. Le nombre officiel dépasse les 600 cas par jour. Une situation qui a suscité l'inquiétude des professionnels de la santé et des autorités, notamment avec la rentrée scolaire et la reprise de la prière du vendredi. Le ministre de la Santé sonne l'alerte. « Il y a danger », prévient-il.

Page 2

Biden-Trump

L'interminable course à la Maison-Blanche

Page 16

À l'âge de 89 ans

La mère de Lounès Matoub Na Aldjia s'est éteinte jeudi

Page 16

Relâchement et hausse inquiétante des cas de contamination

Le ministre de la Santé sonne l'alerte

■ Depuis quelques jours, le bilan des contaminations au coronavirus repart à la hausse. Le nombre officiel dépasse les 600 cas par jour. Une situation qui a suscité l'inquiétude des professionnels de la santé et des autorités, notamment avec la rentrée scolaire et la reprise de la prière du vendredi. Le ministre de la Santé sonne l'alerte. «Il y a danger», prévient-il.

Par Louisa Aït Ramdane

Alors que le nombre des victimes du coronavirus progresse de façon inquiétante dans notre pays, le respect des gestes barrières n'est toujours pas respecté. Actuellement, c'est le relâchement total de la part de la population. Il suffit d'un petit tour en ville pour remarquer que si une partie des citoyens se montre disciplinée, une autre, malheureusement encore nombreuse, fait fi des mesures préventives. Dans les espaces publics, dans les transports, dans les commerces ou en voiture, il est constaté que le port du masque ou la distanciation sociale sont souvent négligés. Les chiffres ont augmenté alors que la rentrée universitaire n'a pas encore eu lieu, de même que plusieurs activités sont toujours à l'arrêt, en attente d'une autorisation pour reprendre, comme les transports inter-wilayas par bus et taxis, le métro d'Alger, les salles de sport, de fêtes et autres. Le constat est que le relâchement devient plus accentué à chaque fois que les chiffres de la pandémie de Covid-19 baissent, ce qui conduit les citoyens à penser qu'on en a fini avec le coronavirus. Mais la réalité est tout autre. Les professionnels de la santé ne cessent de sensibiliser le citoyen sur les conséquences du relâchement dans le respect de mesures préventives et des gestes barrières, seul rempart jusqu'à présent contre la propagation de la pandémie de coronavirus. Face à cette situation de plus en plus inquiétante, le ministre de la Santé tire la sonnette d'alarme. «Il y a danger», a soutenu le ministre de la Santé, P' Abderrahmane Benbouzid, ajoutant que la situation pouvait empirer devant un virus qui constitue «une grande inconnue pour nous et dont l'évolution nous échappe». «Nous sommes inquiets. Nous n'allons pas attendre que les chiffres flambent», a ajouté le P Benbouzid. Aussi, le ministre a exhorté au res-

pect strict des mesures de prévention, notamment le port du masque sanitaire, «seul moyen pour endiguer la propagation du Covid-19», a-t-il dit. En plus de la baisse de la vigilance et le non-respect des règles essentielles mises en place par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, le ministre a imputé la hausse des cas de contamination au retour de la vie à la normale, notamment avec la reprise des différentes activités commerciales, les études et les salles de prière.

D' Bekkat Berkani, membre influent du Comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus, a tiré la sonnette d'alarme devant le spectre menaçant d'une deuxième vague de Covid-19. Il a pointé des wilayas, dont Jijel et Sétif, arrivées à saturation, à tous les niveaux, sur le plan de la prise en charge du patient, expliquant que c'est le relâchement dans les mesures de prévention au niveau de la population qui reste derrière le rebond de l'épidémie. Plus précis, Bekkat Berkani a fustigé les rassemblements à l'occasion des différents événements sociétaux et familiaux qui se transforment en clusters parfaits pour la maladie.

Spectre d'un retour au confinement si la baisse de la vigilance se poursuit

Pour faire face à la hausse exceptionnelle du nombre de nouveaux cas enregistrés, le gouvernement a décidé de mettre en place un plan d'action d'urgence, sans toutefois durcir le confinement. Ce plan d'action a été adopté au cours d'une réunion présidée par Abdelaziz Djerad, selon un communiqué des services du Premier ministre. Il s'articule autour de trois principaux axes. Le premier porte sur «le renforcement des mesures de prévention dans ses volets sanitaire et sécuritaire», le deuxième sur «une stratégie de communication plus efficiente et

une sensibilisation plus forte envers les citoyens», et le dernier sur «l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires». Lors de cette réunion, l'évolution de la situation sanitaire liée au Covid-19 a été jugée «préoccupante», avec une «recrudescence du nombre de cas quotidiens de contamination, une augmentation du taux d'incidence dans certaines wilayas et une forte accélération de la circulation virale traduite par un taux élevé de positivité des prélèvements», selon le communiqué. Cette flambée s'explique, selon la même source, par le «relâchement manifeste de la vigilance des citoyens, l'abandon des réflexes de prudence et le non-respect des gestes-barrières, en particulier le port obligatoire du masque, le respect de la distanciation physique et l'hygiène des mains». Abdelaziz Djerad pointe les «regroupements de toutes natures et la non observance des protocoles sanitaires dans différents lieux, en particulier les moyens de transport, les commerces et les espaces publics, ont été les principaux facteurs qui ont provoqué la résurgence de cas de clusters et favorisé la propagation rapide du virus». L'accent a été mis sur la nécessité de doter les structures hospitalières de tous les moyens en matière d'équipements, de tests PCR et de tests antigéniques, de moyens de protection, d'oxygène et de lits supplémentaires ainsi que la nécessité de remobiliser les établissements de santé à l'effet de concentrer leurs activités ainsi que tout le potentiel existant dans la prise en charge prioritaire des soins anti-Covid, qui est devenue une exigence. En outre, le gouvernement a décidé d'élargir la cellule de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus à «l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et des Affaires religieuses». N'écartant pas le recours à des mesures supplémentaires de confinement ciblé si la situation épidémiologique



Ph/D. R.

continue à se détériorer, le Premier ministre a instruit les départements ministériels pour interdire, jusqu'à nouvel ordre, l'organisation de séminaires, de colloques, de réunions ou tout autre regroupement qui constituent autant de facteurs de propagation de l'épidémie. Enfin, le gouvernement a rappelé qu'à l'occasion de la reprise de la prière du vendredi, les citoyens doivent faire preuve de sens de responsabilité et manifester le même engagement observé depuis l'ouverture des mosquées et réitéré son appel pour le respect de la discipline individuelle et collective pour faire face à cette pandémie.

La mairie d'Alger-Centre prend d'autres mesures restrictives

La mairie d'Alger-Centre a pris

de nouvelles mesures préventives pour la lutte contre la propagation du coronavirus, en décidant notamment la fermeture de trois jardins publics et les terrasses des cafétérias et restaurants et cela dès jeudi.

Cette décision a été prise suite à la réunion de la commission sécuritaire chargée de la lutte contre la propagation de Covid-19 de la wilaya d'Alger, précisant un communiqué de l'APC d'Alger-Centre. Les jardins concernés par la fermeture sont ceux de Beyrouth, de la Liberté et de l'horloge florale. L'utilisation des tables et des chaises dans les cafétérias, restaurants et fast-foods est interdite, ajoute encore le communiqué qui signale que ceux qui dépassent ces mesures seront sanctionnés.

L. A. R.

Epidémie

631 nouveaux cas et 13 décès en 24 heures

L'ALGÉRIE a enregistré 13 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (12), portant à 1 024 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une légère baisse, avec 631 cas, soit 11 cas de moins par rapport au bilan d'hier (642), pour atteindre au total 60 800 cas confirmés.

R. N.

Biden-Trump

L'interminable course à la Maison-Blanche

La bataille électorale continue de faire rage aux Etats-Unis où la course à la Maison-Blanche connaît de fortes tensions. Joe Biden semble très proche de la victoire, mais Donald Trump ne compte pas lâcher prise et envisage de porter la bataille sur le terrain judiciaire pour exiger des recomptages de voix. Hier, Biden est passé devant Donald Trump dans les résultats provisoires du vote en Pennsylvanie. Dans le cas où les résultats finaux de cet Etat-clé qui compte 20 grands électeurs tournaient définitivement en faveur du candidat démocrate, il dépasserait alors le chiffre de 270 grands électeurs et serait déclaré vainqueur de

l'élection. Aussi, les résultats de la Géorgie, du Nevada, de l'Alaska et de la Caroline du Nord, où le dépouillement est encore en cours, sont attendus pour déterminer qui du démocrate ou du républicain deviendra le nouveau président des Etats-Unis. Joe Biden se dit confiant, Donald Trump dénonce une fraude et se refuse d'envisager la défaite.

Malgré l'avancée enregistrée par Biden, l'issue de la course à la Maison-Blanche risque de s'avérer encore plus longue. Le président sortant, Donald Trump, «commence à soulever une tempête judiciaire» en exigeant un recomptage des suffrages dans

certaines Etats-clés. Ainsi, depuis mercredi, les deux camps ont lancé une nouvelle levée de fonds

Aux USA, les procédures judiciaires comme les recomptages de voix devraient coûter des millions de dollars à chacune des deux parties. Et l'entourage de Donald Trump a déjà saisi la justice dans le Michigan, se promet de le faire dans le Wisconsin, et n'y manquera pas dans le Nevada. Avant, peut-être, une autre batterie de réclamations. Son équipe multiplie les envois de mails et de messages à l'adresse de leurs sympathisants où ils accusent les démocrates de «voler l'élection». Dans

l'un de ces mails, cité par des médias, on peut lire : «J'ai besoin de VOTRE AIDE afin de m'assurer d'avoir les ressources nécessaires pour protéger les résultats. On ne peut pas laisser cette MAFIA de gauche affaiblir notre élection. Je demande aujourd'hui à mes défenseurs les plus loyaux et féroces, comme vous, de RENDRE COUP POUR COUP». L'objet du mail proclame : «Exactement comme je l'avais prévu». Des similitudes sont à noter dans le ton employé par le camp démocrate pour s'adresser à ses soutiens. Ainsi Jen O'Malley, directrice de campagne de Joe Biden, a envoyé à sa base un mail intitulé : «Donald

Trump ne volera pas l'élection». «Nous faisons face à l'effort judiciaire le plus grand et le plus total jamais constitué. Ça pourrait s'étendre sur plusieurs semaines, donc je viens vers vous afin de vous demander de verser 25 dollars au "Fonds de combat pour Biden" que nous venons de créer». Par ailleurs, faut-il relever que l'embarras était visible hier au parti républicain après les accusations infondées de fraude formulées par Donald Trump. Plusieurs poids lourds le soutiennent, mais des voix s'élèvent pour condamner la «dangereuse» stratégie de désinformation du dirigeant.

Aomar Fekrache

Habitat

Les conditions d'accès au logement social seront revues

■ Les critères d'accès au logement social seront révisés en se basant essentiellement sur les résultats de l'enquête sur terrain relative à la situation sociale, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre du secteur, Kamel Nasri.

Par Meriem Benchaouia

«Le ministère de l'Habitat a préparé une première mouture du texte modifiant le décret 142-08 (fixant les règles d'accès au logement public locatif) portant révision des critères en accordant une grande importance à la situation sociale au lieu du salaire mensuel», a fait savoir le ministre lors d'une séance organisée par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat du projet de loi de finances (PLF2021). Selon le ministre, le texte en question est actuellement en cours d'examen par le ministère de l'Intérieur et devra être publié début 2021. Le décret 142-08 fixe une série de critères auxquels les comités de daïra devront se référer afin de déterminer les bénéficiaires. Les dossiers devront être notés selon le revenu mensuel, les conditions de logement, la situation individuelle et familiale du demandeur de logement et l'ancienneté de la demande. Le nouveau texte suggère également l'augmentation des points relatifs à la situation sociale selon le revenu mensuel, ce qui permettra de «renforcer les enquêtes sociales sur terrain effectuées par les comités», a poursuivi le ministre. La publication de ce texte coïncidera avec le lancement d'une étude sociale relative à la demande de logement social. «Cette étude, exigée par le président de la République, vise à définir le volume réel de la demande sur le logement social et à examiner les modalités de détermination des familles ayant besoin de ces logements», a



P.H.D.R.

ajouté M. Nasri, relevant qu'il «serait possible sur la base de cette étude de proposer, si nécessaire, la révision du plafond des revenus estimés à 24 000 DA». Par ailleurs, le ministre a fait savoir que l'élaboration du décret relatif à la nouvelle formule de location (logement public locatif) est toujours en cours. Il a imputé le retard accusé dans l'élaboration du texte à la difficulté de trouver une formule consensuelle avec les promoteurs immobiliers, notamment en ce qui concerne le quota destiné à cette nouvelle formule. Cette dernière repose sur le principe d'octroyer des fonciers urbanisables relevant du domaine privé de l'Etat à un promoteur immobilier et en contrepartie ce dernier consacre un quota de logements construits pour location au moyen d'«un loyer inférieur à celui du marché» et qui sera défini par l'Etat. Le taux proposé par les promoteurs était «en-deçà de nos attentes», a fait observer le ministre qui a affirmé que les consultations dans ce cadre se

poursuivront en vue de parvenir à un accord sur ce taux, et ce, avant toute décision. Par ailleurs, le ministre a annoncé que le projet de loi des finances (PLF 2021) prévoit le financement d'un nouveau programme de logements comptant 45 000 unités et 130 000 aides d'auto-construction. Il a précisé que le budget d'équipement arrêté dans ce texte prévoyait un nouveau programme pour la réalisation de 20 000 logements publics locatifs (sociaux), 10 000 logements promotionnels aidés (LPA) et 15 000 logements AADL, en vue de prendre en charge les souscripteurs dont les recours ont été acceptés et qui n'ont pas encore payé la première tranche. Ledit programme porte également sur l'octroi de 50 000 aides à l'auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux situés au niveau des Hauts-Plateaux et dans le Sud ainsi que 80 000 aides dans le cadre de l'habitat rural, a fait savoir le ministre, rappelant que l'année passée le quota de cette formule n'avait

pas dépassé les 20 000 aides. Pour la concrétisation de ce programme, le PLF 2021 consacre un budget de 70 mds DA, soit une hausse de 53,09 % par rapport à 2020, outre des affectations de l'ordre de 424,38 mds DA, soit une hausse de 14,03 % par rapport à l'année dernière, a poursuivi le ministre. Concernant l'aménagement et l'urbanisme, un montant de 85 mds DA a été dédié à la prise en charge des divers réseaux, principaux et secondaires de près de 381 000 logements sur un total de 221 000 unités achevées mais nécessitent un aménagement avant qu'elles ne soient distribuées, a-t-il encore dit, estimant que ce montant représentait la plus grande enveloppe jamais affectée par le secteur. Ajoutés à cela, 20 mds DA consacrés à l'amélioration urbaine dans les zones d'ombre, 5 mds DA consacrés à l'aménagement de l'habitat rural groupé dans le Sud et les Hauts-Plateaux, ainsi que 2 mds de DA aux études générales d'urbanisme. **M. B.**

Lutte contre le kidnapping

Des associations approuvent le projet de loi

Mettant en avant l'impératif d'assurer un environnement sûr pour les enfants et de renforcer l'aspect préventif en la matière, plusieurs associations exerçant dans le domaine de la protection de l'enfant ont estimé que «le projet de loi relatif à la prévention contre le kidnapping est exhaustif et positif pour lutter contre ce phénomène».

Lors d'une séance consacrée à la contribution de la société civile dans l'enrichissement et le débat du texte de loi relatif à la prévention contre le kidnapping, la présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves, M^{me} Khiair Djamilia, a déclaré devant la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire

nationale que «ce projet de loi est exhaustif et positif, d'où l'importance de la contribution de tous dans la relance de l'aspect préventif contre le crime de kidnapping». A ce propos, elle a présenté une série de propositions axées essentiellement sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de protection des enfants contre le kidnapping et ce, au niveau de tous les espaces où se concentre cette catégorie, tels que les établissements éducatifs, les lieux de loisirs, ainsi que l'intensification des actions de sensibilisation sur ce sujet. Pour Ahmed Khalel, président de l'Association nationale des parents d'élèves, «le crime d'enlèvement est l'un des crimes les plus graves auxquels est exposé l'enfant», saluant le projet

de loi qui est «positif et exhaustif» car prévoyant «des dispositions dissuasives et abordant diverses mesures préventives et mécanismes de veille et d'alerte précoce». Par ailleurs, le président de l'Organisation nationale pour la protection de l'enfance et des jeunes, Allaoui Rahali, a exposé devant la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'APN la gravité du crime d'enlèvement et son impact négatif sur les individus et la société, appelant à «des mesures coercitives» contre ce phénomène, en «étudiant les causes à l'origine de sa propagation» et en veillant à «la consécration» des valeurs morales au sein de la société. Enfin, évoquant le rôle «pivot» de la société civile, notamment dans le domaine de

la prévention, à laquelle le texte juridique a accordé «un intérêt particulier», le président de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, Abdelhamid Si Afif, a expliqué que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de «larges consultations» sur le projet de loi, affirmant que ces consultations visent à impliquer les différents acteurs dans l'enrichissement du projet de loi et à connaître ses différentes dispositions, en présentant les propositions nécessaires à «une lutte efficace» contre ce phénomène. Il est rappelé que la présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (Onppe), Meriem Chorfi, avait affirmé que la teneur du projet de loi portant prévention et lutte

LA QUESTION DU JOUR

Regain

Suite de la page une

Nous n'en sommes pas là pour ce qui nous concerne. Même au rythme actuel de 100 nouveaux cas par jour, le nombre des décès lui en revanche reste à son niveau habituel, d'une dizaine par jour, la baisse, elle-même ne l'ayant que légèrement poussé à la baisse. Tant que le système de santé tient le coup, et que le nombre de décès ne décolle pas, comme cela se voit chez nos voisins, toutefois chacun à sa propre mesure, la phase difficile qui commence pourra être traversée sans trop de morts. Cela dit, on voit mal comment il sera possible de faire l'économie de nouvelles mesures de restrictions si l'on veut éviter que l'écroulement tant redouté ne se produise. Toute l'Europe reconfine par peur de se trouver dans une situation à ce point dégradée qu'il faille trier les patients, les départager entre ceux qu'il y a lieu d'admettre en réanimation et ceux qu'il faut se résoudre à abandonner à leur sort. Si le nouveau coronavirus tuait immanquablement tous ceux qu'il infecte, ce choix moralement insoutenable ne serait pas à faire. Les soignants ne se trouveraient nulle part et à aucun moment devant la nécessité de commettre cette discrimination, faute de pouvoir prendre en charge équitablement tous les malades se présentant à eux. Le reconfinement n'est pas un traitement contre l'épidémie, il est une mesure visant à prévenir l'écroulement du système de santé. Écroulement d'autant plus terrible qu'il se doublerait d'une crise morale aux conséquences incalculables sur le vivre ensemble. Toute société qui serait réduite à passer par là serait menacée dans sa stabilité politique et peut-être même dans son existence. Le Sars-cov2 est dangereux moins en soi que par cette menace qu'il fait peser sur la cohésion de toute collectivité qu'il investit. Il le serait moins à cet égard s'il était par exemple aussi mortel que son prédécesseur, le Sars-cov1. S'il tuait plus sûrement.

M. H.

contre les crimes de kidnapping constituait «un pas positif» pour protéger les enfants de l'un des crimes les plus horribles qu'ils pourraient subir, soulignant que ce projet de loi implique «toutes les parties concernées par la prévention contre le kidnapping à l'image de l'Onppe et la société civile et pas seulement les autorités supérieures».

Thinhine Khouchi

Blida L'ensemble des services Covid-19 rouverts

LE WALI de Blida, Kamel Nouisser, a annoncé, jeudi, la réouverture de l'ensemble des services dédiés au traitement des malades Covid-19 au niveau des établissements de santé de Blida. «Nous avons constaté une recrudescence des contaminations et un manque en termes de structures d'accueil, notamment après la reprise des activités de base dans les différents services, autorisée suite à la baisse, un moment, des cas de contamination au virus», a fait savoir le wali dans une déclaration à l'APS. «Cependant, poursuit le wali, avec la courbe ascendante des contaminations ces derniers jours, nous avons décidé de la réouverture de ces services, la priorité étant donnée à la lutte contre la pandémie». Il a relevé, dans ce cadre, la mobilisation par les services de la wilaya de plus de 700 lits au niveau des établissements de santé Frantz-Fanon, Ibrahim-Tirichine, El Afroun, Meftah et Boufarik. Aussi, a-t-il fait état de 300 lits mobilisés au niveau des structures hôtelières, outre des équipes médicales pour la prise en charge des personnes malades, mettant en avant «l'expérience avérée du staff médical et leurs efforts consentis dans la lutte contre le Covid-19 depuis mars dernier». Par ailleurs, M. Nouisser a souligné que la lutte contre cette pandémie «ne se limite pas à assurer les infrastructures sanitaires et équipements médicaux, mais plutôt à respecter les mesures préventives», regrettant un «grand relâchement dans le respect de ces mesures, notamment dans les cafés, les marchés, moyens de transport collectif et lieux publics». A cet effet, la Commission de wilaya élargie à la commission sécuritaire a tenu une réunion urgente durant laquelle des mesures dissuasives et rigoureuses ont été prises pour veiller à l'application du protocole sanitaire, selon le wali. Il s'agit, par ces mesures, d'imposer l'application de mesures barrières dans les cafés et les restaurants, interdire l'utilisation des chaises et tables dans les cafés, à l'exception des terrasses, lutter contre les comportements nocifs pour la santé dans les marchés quotidiens et hebdomadaires et grandes surfaces, et interdire l'organisation des fêtes et cérémonies. Sont prévus au titre de ces mesures, un meilleur encadrement des moyens de transport collectif, faire obligation du port du masque dans les institutions et administrations publiques, fermer le parc Bahli dans la commune de Soumaa et revoir et organiser les décisions de réouverture des mosquées pour préserver la santé des citoyens. Le wali a également appelé la communauté blidéenne à faire preuve de conscience et de sens de la responsabilité et à respecter les gestes barrières pour préserver la santé publique.

L. M.

Tizi Ouzou/ Avec une production prévisionnelle de 7,4 millions de litres Sensible baisse de la production d'huile d'olive cette année

■ La production d'huile d'olive connaîtra, cette année à Tizi Ouzou, une baisse sensible pour diverses raisons dont celles liées aux conditions climatiques marquées par l'absence de précipitations depuis le début de l'automne, période propice pour la maturation des olives.



PH/D. R.

Par Hamid M.

Les services agricoles de la wilaya de Tizi Ouzou prévoient une production d'un peu plus de 7,4 millions de litres d'huile d'olive, contre une production record de 19 millions de litres enregistrée durant la saison écoulée. La collecte de l'olive touchera une superficie de 35 165 ha englobant 3 588 905 oliviers, avec un

rendement prévisionnel de 19 litres par quintal, toujours selon les mêmes services qui dévoilaient les statistiques à l'occasion du lancement de la campagne oléicole mercredi dernier depuis la région d'Azazga. Un appel a été lancé aux agriculteurs en particulier et à toute la population pour entamer la récolte des olives dès ces jours-ci, pour avoir un meilleur rende-

ment ainsi qu'une huile de meilleure qualité. Par ailleurs, les services agricoles de la wilaya de Tizi Ouzou ont annoncé jeudi la distribution gratuite de quelque 10 000 plants d'olivier au profit des agriculteurs, dans le cadre de la régénération du verger oléicole. Les agriculteurs sont invités à se rapprocher des subdivisions des services agricoles au niveau des localités en

vue de s'inscrire. La plantation de ces oliviers sera lancée ces jours-ci pour se clôturer avant la fin du mois de décembre prochain. Une quantité de 10 000 plants de figuier seront également distribués dans le cadre de la même opération, alors que 1 000 grenadiers seront remis aux agriculteurs en contrepartie d'une contribution financière.

H. M.

Béjaïa 90 exposants à la fête de la figue de Beni-Maouche

Quelque 90 exposants prennent part à la 18^e édition de la Fête de la figue sèche de Beni-Maouche (Béjaïa), ouverte jeudi sous le signe de la prévention contre la pandémie de coronavirus et organisée ainsi selon un protocole sanitaire «strict». Au-delà des mesures de protection admises, notamment le port du masque, la distanciation sociale et la dissémination du gel hydroalcoolique et du savon, les participants autant que les visiteurs se devaient de respecter un parcours précis, grâce à un marquage directif des sols, évitant, autant que faire se peut, l'attroupement et le croisement. Il est vrai que le dispositif préventif a quelque peu guindé l'aspect kermesse de l'événement, l'assurance offerte en protection sanitaire n'a toutefois pas affecté sa ferveur festive et commerciale. Les férus de ce fruit emblématique de la région de Béni-Maouche

ont ainsi pris tout le loisir d'arpenter et de flâner à travers les différents stands. Les variétés de figues sèches étaient exposées à profusion, sauf que les prix affichés, encore une fois, n'étaient pas au rendez-vous. Le kilogramme du fruit de la région de Béni Maouche, un produit labellisé, ne se cédait pas à moins de 1 200 DA, frustrant plus d'un. Du reste, cet aspect pécuniaire a émoussé les ardeurs de beaucoup d'amateurs, habitués à faire leurs emplettes annuelles à cette occasion. «C'est vraiment trop cher», se lamente Da Seghir, venu expressément de la commune voisine de Seddouk, mais qui a dû déchanter. «Je ne comprends pas. Regardez les dattes, leurs prix ont franchement baissé. Pourquoi ceux de la figue prennent le sens inverse», relève-t-il. Selon la Direction des services agricoles (DSA), cet état de fait est dû essentiellement au déséquilibre entre

l'offre et la demande. La production globale de la wilaya, répartie sur un espace de 11 000 hectares environ, n'a pas évolué depuis plusieurs saisons, elle fluctue entre 18 000 et 20 000 quintaux annuellement. «Les superficies n'ont pas augmenté, le verger vieillit et manque d'entretien. Et de plus, il souffre toujours du sempiternel problème d'irrigation», regrettera le DSA, Ahmed El Aihar. Quoi qu'il en soit, bien que l'événement, cette saison, soit éminemment commercial et festif, a contrario des années précédentes où il rassemblait des experts de tout crin, il reste que la présence des producteurs constitue une opportunité pour débattre et échanger sur les choses à faire ou à éviter afin d'espérer faire de la figue un facteur moteur du secteur agricole. La fête prend fin aujourd'hui.

Meriem D.

Décès de Nazim Zouïouèche

Djerad évoque les efforts du défunt dans le développement du pays

Le Premier-ministre, Abdelaziz Djerad, a vanté, jeudi dans un message de condoléances, le parcours professionnel et les efforts de l'ancien président-directeur général (P-DG) du groupe Sonatrach, Nazim Zouïouèche, décédé mercredi à l'âge de 80 ans, louant les apports du regretté et son expé-

rience singulière au service de la patrie. «C'est avec une grande affliction que j'ai appris la nouvelle du décès de Nazim Zouïouèche, expert dans les affaires pétrolières et ancien P-DG de l'entreprise Sonatrach, paix à son âme», a écrit le Premier ministre, estimant qu'avec une telle disparition «l'Algérie aura

perdu un des cadres éminents qui a contribué de par ses efforts et son expérience singulière au développement de la patrie». «Compatissant à cette pénible épreuve, je tiens à vous présenter, et à travers vous, à l'ensemble des proches du défunt, mes sincères condoléances et ma toute profonde sympathie, priant Le Tout-

Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de vous prêter réconfort et courage», a-t-il écrit. Un des plus éminents experts et conseillers qui ont laissé une empreinte dans le domaine de l'Énergie, le défunt a occupé le poste de P-DG du groupe Sonatrach entre 1995 et 1997.

Hani G.

Forum des pays exportateurs de gaz

Attar présidera le 12 novembre la 22^e réunion ministérielle

■ Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, présidera le 12 novembre prochain les travaux de la 22^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) qui se penchera notamment sur l'examen de la situation du marché international du gaz, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère.

Par Mohamed A.

Cette importante réunion, qui se tiendra par visioconférence, regroupera, outre les pays membres et observateurs du Forum, des pays invités et des représentants d'organisations internationales énergétiques telles que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et le Forum international de l'Energie (IEF), a précisé la même source. Les ministres membres du Forum devront se pencher notamment sur l'examen de la situation du marché international du gaz et ses perspectives à court, moyen et long terme, ainsi que sur la mise en

œuvre de l'Institut de recherche du gaz du GECF (GRI), dont le siège est à Alger, a ajouté le communiqué. Cette 22^e réunion ministérielle interviendra dans un contexte international «très difficile, caractérisé par les effets du Covid-19 sur la demande mondiale du gaz et les prix qui ont connu des baisses inédites», a relevé également le ministère de l'Energie.

Ainsi, l'Algérie qui assure cette année la présidence de la réunion ministérielle s'attend à une participation active afin d'atteindre les objectifs du Forum et de s'adapter aux nouveaux défis de la conjoncture gazière. Cette réunion sera précédée le 11 novembre par des tables rondes ministérielles sur l'impact du Covid-19 sur le marché du gaz à court et moyen terme, ainsi que sur le rôle important que jouera le gaz pour la transition énergétique et les perspectives associées à l'horizon 2050. S'agissant de la création de l'Institut de recherche du gaz (GRI) en Algérie, décidée par la 19^e réunion ministérielle tenue en octobre 2017 à Moscou, le ministère de l'Energie a fait savoir que cet établissement a pour objectif d'être un institut de recherche de classe mondiale dans le domaine du gaz naturel, et de renforcer la coopération entre les pays membres du GECF dans les domaines de la technologie, de l'innovation, de la formation et de l'échange d'expertises. Pour rap-



P.V.D. R.

Céréales Le blé en légère progression conclut une semaine de hausse

LES PRIX du blé étaient toujours bien orientés hier à la journée, venant conclure une semaine de hausse lors de laquelle les cours, tant sur le marché à terme que dans les ports, ont été soutenus par une demande mondiale toujours bien présente.

«On a beaucoup d'éléments de soutien au Matif», a indiqué un courtier. «On voit qu'au niveau international, le blé continue à être très demandé, même si les Français n'ont pas pu se placer lors du dernier appel d'offres de l'Égypte, mais on n'en a pas besoin, donc ce n'est pas très, très grave», a-t-il ajouté.

L'autorité publique d'achat égyptienne a en effet finalement acheté 300 000 tonnes de blé russe, «les offres françaises étant proches et moins chères en prix Fob (free on board, sans les frais de transport y afférents) mais très légèrement plus élevées à l'arrivée compte tenu du surcoût du fret», a souligné le cabinet Agritel dans une note. Sur Euronext, la tonne de blé tendre progressait de 25 centimes sur l'échéance de décembre à 209,25 euros, et de 50 centimes sur l'échéance de mars à 208,25 euros, pour un peu moins de 200 lots échangés.

N. T./ R. E.

pel, le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8^e session du Forum informel de ces pays, tenue à Moscou en décembre 2008. Il est composé de 11 pays membres et 9 pays observateurs, qui détiennent, ensemble, trois quarts des réserves gazières de la planète et contribuent à plus de deux tiers des échanges de gaz (gazoduc et GNL).

Il s'agit de l'Algérie, la Bolivie,

l'Égypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, la Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago et le Venezuela, alors que l'Angola, l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Kazakhstan, la Malaisie, la Norvège, Oman, le Pérou et les Emirats arabes unis ont le statut de membres observateurs. L'organisation a pour objectif stratégique de soutenir les droits souverains des pays membres sur leurs ressources en gaz naturel et leur capacité à planifier et à gérer, de façon autonome, le

développement, l'utilisation et la conservation des ressources en gaz naturel de façon durable, efficace et respectueuse de l'environnement, au bénéfice de leurs peuples. Il œuvre, également, à favoriser le dialogue entre les producteurs de gaz et les pays consommateurs afin d'assurer la stabilité et la transparence du marché gazier et un prix équitable pour les intervenants sur ce marché.

M. A.

Projet de loi de finances 2021

Plus de 16 mds DA alloués au secteur du Commerce

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a indiqué, jeudi à Alger, que son secteur bénéficierait, au titre du PLF 2021, d'un budget de fonctionnement de 16,224 milliards de DA, soit en recul de 7,43 % par rapport au budget de 2020.

Le ministre, qui intervenait devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre du débat du projet de loi de finances (PLF2021), présidée par Ahmed Zeghdar, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Bessma Azouar, a indiqué que le budget de fonctionnement du secteur s'élevait à 16,224 mds DA, soit l'équivalent de 85,27 % du total des besoins du secteur. Estimant que cette «légère» réduction du budget sectoriel s'inscrivait en droite ligne avec la politique du gouvernement de rationalisation des dépenses au niveau de l'ensemble des secteurs, le ministre a indiqué, dans ce cadre, que la préservation des acquis sociaux et la poursuite du service public ont été prises en compte. En dépit du recul du budget sectoriel pour l'année prochaine, M. Rezig a rassuré que son département ministériel était en passe d'octroyer des indemnités pour les coûts de transport des marchandises vers les wilayas du Sud, tout en procédant à la révision de la liste des marchandises concernées, et ce, en ajoutant les fruits et

légumes, les viandes rouges, les viandes blanches, les produits à base d'orge, le maïs et le soja. A ce titre, M. Rezig a souligné le souci du ministère de prendre en charge l'approvisionnement des régions du Sud, rappelant que plusieurs réformes de fond ont été introduites sur le commerce de troc avec la République du Mali et la République du Niger, et ce, à travers la révision à la hausse de la liste des produits concernés par ce système, la facilitation des procédures administratives et l'accompagnement des opérateurs actives dans ce domaine.

Soulignant, lors de son intervention, que le commerce de troc qui existe depuis longtemps dans ces wilayas frontalières doit être fondé sur le principe d'équilibre commercial, M. Rezig a précisé que plusieurs produits exportables à travers le troc avec les pays limitrophes ont été recensés, dont le cheptel, les légumes, les fruits exotiques, tels l'ananas et la mangue.

Détaillant ce budget, le ministre a précisé que le montant consacré au budget d'équipement est réduit de 301 millions de DA, soit 13,92 % de la demande exprimée auprès des services du ministère des Finances. Ce montant est exploité pour évaluer plusieurs programmes en cours de réalisation, dont l'acquisition de programmes et d'équipements spécifiques au réseau internet, diagnostic et examen de l'état du système infor-

matique pour la numérisation du ministère du Commerce et l'acquisition de licences antivirus au profit de l'administration centrale et des services externes pour une période de cinq ans. Pour le ministre, le secteur n'a pas d'autres nouveaux programmes en raison de la situation financière que traverse le pays.

Concernant l'encouragement des exportations et la démarche à assurer un équilibre de la balance commerciale, M. Rezig a mis en avant l'impératif de créer des zones commerciales libres pour l'exportation notamment à El Oued où il sera créé la plus grande zone d'exportation comportant un marché national de dattes et de fruits et légumes ainsi que des bureaux. Il a cité le marché chinois qui permettra aux agriculteurs et exportateurs algériens d'y orienter leurs produits. A ce propos, le ministre du Commerce a annoncé la création d'une commission mixte avec le ministère des Affaires étrangères fin décembre prochain, regroupant des spécialistes dans le domaine de l'exportation de dattes, de boissons et de viandes blanches vers la Chine qui, de son côté, a exprimé sa satisfaction du produit algérien et s'est dit prête à l'accueillir notamment durant le Salon international des importations et des exportations des produits chinois dont l'ouverture a été ponctué par la participation du ministre par visioconférence.

Lylia K.

«Assemblées virtuelles» de novembre

Le Théâtre national algérien dévoile un programme riche

■ Le Théâtre national algérien (TNA) vient de dévoiler la programmation du mois de novembre courant. Les «Assemblées virtuelles» (Al-Majaliss al-Iftiradhiya) du TNA, que coordonne et anime le journaliste et écrivain Abderrazak Boukkeba, se poursuivent avec des participants de valeur.

Ces «Assemblées virtuelles» sont des rencontres hebdomadaires qui se tiennent tous les samedis et s'organisent en deux phases : à 11h pour une lecture d'un texte théâtral, à 21h pour une lecture critique du texte présenté dans la matinée. Elles mettent en valeur et au-devant de la scène le texte théâtral sur trois plans : écriture, recherche, critique.

Par Abla Selles

Des invités des quatre coins du pays prennent part aux «Assemblées virtuelles» (Al-Majaliss al-Iftiradhiya) du Théâtre national algérien, proposant des thèmes qui intéressent différents tranches de la société. En effet, cet établissement culturel a dévoilé sur sa page Facebook un programme riche et varié pour le mois de novembre courant. Le but majeur de ce programme est d'assurer une dynamique culturelle en cette période

de où la majorité des établissements culturels sont fermés à cause du Covid-19. C'est aussi une manière de renouer contact avec le public tout en lui proposant des activités qui l'intéressent. Le monde virtuel permet aussi à un public nombreux d'assister à ces rencontres, ce qui enrichit le débat de plus en plus.

Pour aujourd'hui, le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi propose le matin sur sa page Facebook une lecture du texte «Al-Khandaq» de Mohamed El-Kamel Ben Zid. Il sera suivi dans l'après-midi par une lecture critique

de D' Mina Merrah.

Le samedi suivant sera l'occasion pour découvrir le texte «Hanine» de Hocine Mokhtar. La lecture critique de ce texte sera présentée la même journée par D' Bachir Ben Salem.

La troisième rencontre des «Assemblées virtuelles» permet au public de revisiter une des œuvres de Adlane Bekhouche : «Wafat ar-Rafiqa al-Mayita» et c'est Ali Abdoune qui présentera, en fin d'après-midi, la lecture critique de ce texte.

Le dernier samedi du mois de novembre sera l'occasion

pour découvrir le texte «Baraghit» de Walid Abdelahi. La lecture critique de ce texte sera présentée le jour même par Fawzi Ben Brahim.

En outre, dans le cadre des «Assemblées virtuelles» du Théâtre national algérien, un appel à textes destiné aux autrices et auteurs, qui souhaitent lire leurs textes de théâtre dans ces «Assemblées», a été lancé il y a quelques jours. Un comité de lecture procédera à une sélection selon des critères esthétiques, et programmera leurs autrices/auteurs.

Il est à rappeler que le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi propose depuis le début du confinement, au mois de mars dernier, des activités artistiques virtuelles pour toutes les tranches d'âge. De la musique, du théâtre et des spectacles pour enfants ont été proposés au public sur la plateforme numérique de l'établissement. Ces activités ont enregistré un grand nombre de «vu», ce qui a encouragé les responsables du TNA à élaborer des programmes riches et variés.

A. S.

الجمعية الافتراضية
شهر نوفمبر
برنامج

السبت 07 نوفمبر 2020:
«الخدق» نص. «محمد الكامل بن زيد».
بسكري، متابعة: د. مينة مزاج.

السبت 14 نوفمبر 2020:
«حنين» نص. «حسين مختار» معسكر.
متابعة: د. بشير بن سالم.

السبت 21 نوفمبر 2020:
«وفاة الرفيقة الميتة» نص. «عدلان بخوش».
قسنطينة، متابعة: علي عيدون.

السبت 28 نوفمبر 2020:
«براغيت» نص. «وليد عبد الله» بومرداس.
متابعة: فوزي بن براهيم.

تنسيق وتنشيط عبد الرزاق بوكنة

Théâtre National Algérien www.tna.dz

«Comme un nuage sur les routes» de Ali Mouzaoui

La vie et l'œuvre de Si Mohand Ou Mhand revisités

La vie et l'œuvre de Si Mohand Ou Mhand interpellent «d'une façon exceptionnelle», a soutenu, jeudi à Tizi-Ouzou, le cinéaste Ali Mouzaoui, à l'occasion d'une vente-dédicace, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, de son nouveau roman «Comme un nuage sur les routes», consacré à la vie de ce poète. «La vie et l'œuvre, mais surtout la vie de Si Mohand Ou Mhand, interpellent d'une façon exceptionnelle, car il a vécu à une période de fractures et de grands bouleversements qu'avaient connus l'Algérie et la Kabylie qui (cette dernière), pour la première fois de son Histoire, a été vaincue», a-t-il souligné en les replaçant dans leur contexte historique. Une chute dont les conséquences n'avaient pas tardé à apparaître, poursuivra M. Mouzaoui, «à travers la déstructuration de la société kabyle, les dépossession et les misères humaines causées par l'entreprise coloniale qui fera de Si Mohand, issu d'une famille aisée et qui a été dépossédée, déshéritée et décimée, un agent actif en mouvement, dont la destinée est de raconter les siens en sillonnant le pays». L'objectif du roman,

écrit en langue française, précise-t-il, est de «permettre au lecteur, d'autres langues, de saisir les conditions et les circonstances de l'écllosion de l'œuvre de Si Mohand». «La culture ne doit pas se suffire de la consommation du produit en soi par nous-mêmes, mais lui donner une dimension pour que d'autres se penchent sur nous, nos particularités et notre apport à l'humanité», a-t-il soutenu. Quant au choix de la fiction, elle

est, a-t-il dit, «une façon de mettre des émotions aptes à interpeller le lecteur pour comprendre et ressentir la route et le destin particulier du poète», précisant que «l'approche biographique dans ce roman n'est qu'un repère pour illustrer les circonstances et les conditions humaines qui donnent naissance au poème». Auteur d'un film sur le poète, il ajoutera que «l'approche cinématographique est différente du roman», esti-

mant, à ce propos, qu'«un film en kabyle est une forme d'expression déjà localisée et affectée à un groupe social donné quels que soient les sous-titres apportés, d'où l'urgence d'écrire cette fiction qui permet également une part de rêverie et d'imagination créatrice». Au sujet du film, dont le tournage est achevé, M. Mouzaoui a indiqué qu'il reste à «effectuer quelques retouches techniques concernant les couleurs et les

mixages de son et il sera mis sur le marché», soulignant que cela est tributaire «de la réouverture des voies de communication», la réalisation se faisant en Europe. Edité aux éditions Frantz Fanon, l'opus de 230 pages, rappelle, à travers l'une des figures les plus époustouflantes de la littérature amazighe, en l'occurrence, Si Mohand Ou Mhand, «la rencontre tragique entre passion, tradition, poésie, errance et révolte». M. K.

En reconnaissance à son engagement dans la promotion des livres

Guadalajara sera la «Capitale mondiale du livre 2022»

La ville de Guadalajara, au Mexique, a été désignée «Capitale mondiale du livre pour l'année 2022», un titre accordé à une ville chaque année par l'Unesco en reconnaissance à son engagement dans la promotion des livres et l'incitation à la lecture, indique l'agence onusienne dans un communiqué. Sur recommandation du Comité consultatif, organe opérant sous l'égide de l'Unesco, Guadalajara a été choisie pour son «projet stratégique autour du livre», considéré comme un «moyen de stimuler le progrès social», de «combattre la

violence» et de «construire une culture de la paix pour ses citoyens». Basé sur trois axes stratégiques, le programme proposé par Guadalajara inclut notamment la «reconquête des espaces publics» grâce à des ateliers de lecture dans les parcs et autres lieux disponibles, le lien et la cohésion sociale et le renforcement de l'identité des quartiers grâce aux liens intergénérationnels, aux contes et à la poésie urbaine. La ville s'engage à mobiliser tous ses espaces dédiés au livre et à la lecture publique comme les bibliothèques, les librairies et les mai-

sons d'édition indépendantes dans le but de «contribuer à améliorer les politiques de prévention contre la violence». Ces espaces seront ouverts aux citoyens qui auront accès au livre, considéré comme un «élément clé» de la transformation sociale. Les festivités inscrites dans le cadre «Guadalajara, capitale mondiale du livre 2022» débuteront le 23 avril 2022, à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Une série d'événements mettant en exergue la littérature, le théâtre, la musique et à la poésie font partie du programme de cette manifestation qui

célébrera des écrivains latino-américains. Depuis 2001, vingt-deux villes dont Alexandrie (Egypte), Athènes (Grèce) et Sharjah (Emirats arabes unis) ont été couronnées du titre «Capitale mondiale du livre». Le Comité consultatif de la Capitale mondiale du livre est composé des représentants de l'Union internationale des éditeurs (UIE), de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA), de l'Union internationale des auteurs (IFA) et de l'Unesco.

L. B.



Afghanistan

Sur la ligne de front, une paix bien éloignée

■ Dans le village d'Aziz Abad, la mosquée est inaccessible à la nuit tombée tant les combats font rage. Sur la ligne de front de Maiwand, dans le sud de l'Afghanistan, personne ne croit aux pourparlers de paix de Doha, entre talibans et gouvernement afghan.

Par Mourad M.

Depuis des mois, et malgré les négociations se tenant depuis septembre au Qatar, les incursions talibanes se multiplient dans le district le plus instable de la province de Kandahar, bastion historique des insurgés.

«Tu vois cette mosquée ?, demande Sardar, fermier quadrangulaire d'Aziz Abad. Nous ne pouvons pas y faire la prière du soir, car la situation sécuritaire est trop mauvaise».

Son village aride, perdu au milieu du désert, se situe à quelques mètres seulement de la dernière base marquant la fin du territoire sous contrôle de Kaboul. Les rues sont vides, des murs détruits. Le silence règne. La population se terre.

«Mes proches vivent là-bas et

je ne peux pas aller les voir», regrette Sardar, pointant du doigt le camp taliban.

Le contrôle des insurgés semble permanent. Dans le crachotement d'un talkie-walkie, la police affirme les entendre s'interroger après avoir remarqué de l'autre côté de la ligne de front les véhicules utilisés par l'AFP, pourtant ordinaires mais qu'ils ne connaissent pas.

Parqués dans leur mini-base en terre entourée de barbelés, sans eau courante ni électricité, les policiers montrent les maisons en ruines, tas de gravats et autres tranchées d'où les talibans les observent, et d'où ils attaquent chaque soir.

«Il n'y a pas une seule nuit où n'allons pas nous réfugier dans nos tranchées», raconte Zainullah, 20 ans mais des traits d'enfant, sa moustache se dessinant à peine, tout en désignant

de minuscules tunnels jonchés de déchets.

Lui était jeune adolescent quand il a rejoint la police pour défendre son district. Les hommes à ses côtés sont des proches. Ils défendent leur territoire armés de leur seul courage et de quelques vieilles Kalachnikovs. Leur base actuelle, peuplée de chiens faméliques, s'écroule. Les sacs de sable la protégeant sont troués par les projectiles ennemis.

Le processus de paix vu d'ici paraît bien improbable. «Les talibans ne veulent pas la paix», tranche Zainullah, qui n'utilise qu'un nom, comme de nombreux Afghans. Et de se remémorer avec nostalgie un passé récent, quand les forces afghanes jouissaient du «soutien aérien des forces américaines qui bombardaient les talibans».

Mais les États-Unis ont signé en février un accord avec les rebelles dans lequel ils s'engagent à retirer les troupes étrangères du sol afghan d'ici à mi-2021 contre de vagues promesses des rebelles, dont la tenue des pourparlers de paix de Doha avec une délégation de Kaboul.

Eux sont à la tête d'une coalition internationale ont chassé les talibans du pouvoir fin 2001 et comptaient jusqu'à 100 000 soldats au plus fort de leur présence en 2010, devraient ramener ce nombre à 2 500 début 2021, selon un conseiller à la Maison-Blanche.

Donald Trump a même annoncé début octobre que tout le contingent américain aurait quitté l'Afghanistan «d'ici Noël». Une nouvelle qui a plombé davantage encore le moral des forces afghanes, que le départ des États-Unis met en péril.



PH. > D. R.

L'impact de telles décisions est évident sur le terrain. Libéré de la pression militaire américaine, les talibans ont en à peine une semaine pris deux avant-postes, gagné du terrain, et lancé plusieurs attaques sur Maiwand, énumère Abdul Ghafar, un autre policier.

Les combats n'ont de fait jamais cessé dans le district depuis l'intervention américaine de 2001, qui a mis un terme à cinq années de règne sanglant des talibans.

«Ils se sont même intensifiés avec les pourparlers de Doha, démarrés en septembre», estime Ahmad Ikhlas, un jeune commandant de police à l'ouïe endommagée dans un attentat. Ce que confirment plusieurs responsables locaux.

Fin septembre, des centaines d'insurgés ont réussi à pénétrer un ou deux kilomètres en territoire gouvernemental. Ils ont atteint le village de Deh Qubat, situé à une demi-heure de route d'Aziz Abad, une première, avant d'être repoussés par les forces afghanes. «Je n'ai jamais vu de combats aussi intenses», confir-

me Khalil, 26 ans, un haut gradé n'utilisant qu'un nom, qui a participé à la libération de Deh Qubat face à quelque 800 insurgés.

Alors que le Président Ashraf Ghani multiplie les appels à un cessez-le-feu permanent, les rebelles refusent scrupuleusement de s'engager sur ce terrain, estimant qu'ils se priveraient ainsi d'un fort ascendant sur Kaboul dans leur quête d'une reprise du pouvoir, alors qu'ils contrôlaient ou contestaient déjà près de la moitié du territoire afghan début 2019, selon le Sigar. Une tendance qui n'est depuis lors allée qu'en se renforçant. Les civils en paient le prix. L'ONU a recensé près de 2 200 morts et 3 800 blessés du conflit les neuf premiers mois de l'année, constatant une reprise des violences depuis mi-septembre.

Quelque 58 % des pertes sont causées par les «éléments anti-gouvernementaux», talibans et groupe État islamique, selon l'ONU, ce que les talibans rejettent. Au 1^{er} novembre, l'Afghanistan comptait 260 000 déplacés.

M. M.



Commentaire

Gestion

Par Fouzia Mahmoudi

Ces dernières semaines Emmanuel Macron est resté omniprésent dans l'actualité, que ce soit pour réagir face à la menace terroriste qui s'est abattue sur la France durant le mois de septembre ou pour gérer la crise sanitaire liée à une résurgence du Covid-19. Visiblement, les Français ont été sensibles aux prestations de leur président qui a, ces derniers temps, gagné plusieurs points de popularité. En effet, selon un sondage Elabe pour «Les Échos» et Radio classique, le président de la République prend trois points en un mois alors que le Premier ministre en perd deux. Il semblerait que si l'annonce du confinement n'a pas entamé la cote d'Emmanuel Macron, elle a fait du tort à celle de son Premier ministre, Jean Castex. La cote de confiance de Macron remonte ainsi de trois points en un mois à 35 %, alors que celle de Jean Castex continue de baisser, à 26 % (-2 points), selon le sondage publié jeudi. Une semaine après l'annonce du reconfinement et après avoir reculé ces deux derniers mois, la cote de confiance du chef de l'État repart à la hausse. Mais une majorité de Français (61 %, -2 points) ne lui font toujours pas confiance. Le président de la République a encore la confiance de 70 % de son électorat du premier tour de la présidentielle, mais elle s'effrite de 5 points. Il perd également 6 points (à 33 %) chez les électeurs de François Fillon. En revanche, sa cote bondit de 31 points à 39 % chez les électeurs de Benoît Hamon. Il reprend aussi 6 points chez ceux de Marine Le Pen (23 %) et 3 chez ceux de Jean-Luc Mélenchon (20 %) qui lui font «confiance pour affronter efficacement les principaux problèmes qui se posent au pays». Alors que Jean Castex recueillait la confiance de 43 % des sondés lors de sa nomination à Matignon, en juillet, sa cote baisse à nouveau, pour le quatrième mois consécutif, à 26 %. Une majorité de Français (63 %, +4 points) ne lui font pas confiance. Cette cote se rapproche du plus bas niveau obtenu par son prédécesseur Édouard Philippe en décembre 2018, un mois après le début du mouvement des «gilets jaunes» (23 %). La cote de confiance de Jean Castex devient même minoritaire (48 %, -11 points) parmi les électeurs d'Emmanuel Macron au premier tour de la présidentielle. Le classement des personnalités politiques conforte par ailleurs l'ancien Premier ministre, Édouard Philippe, dont l'image est jugée positive par 56 % des personnes interrogées (+1 point), et qui conserve la première place. Ce dernier est d'ailleurs souvent apparu dans des sondages sur la présidentielle de 2022 comme un bon candidat, notamment du camp de droite, qui aujourd'hui a du mal à se trouver une personnalité solide et charismatique pour le représenter. Toutefois, Philippe, pour le moment, continue à assurer le Président Macron de sa loyauté et affirme n'avoir aucune ambition nationale. A l'heure d'aujourd'hui, Emmanuel Macron peut ainsi compter sur une certaine popularité, qui pourrait toutefois soudain fondre dans le cas d'une mauvaise gestion de la «deuxième vague» du Covid-19. Une mauvaise gestion cette fois-ci, surtout sur le plan économique alors que de plus en plus de Français contestent le nouveau confinement imposé par les autorités, qui au-delà de l'aspect sanitaire constitue une chape de plomb sur les finances du pays.

F. M.

Unesco

Un enfant sur trois est victime de violence en milieu scolaire dans le monde

Les enfants sont confrontés à la violence et au harcèlement à l'école partout dans le monde, un élève sur trois étant victime d'attaques, a déclaré l'ONU, jeudi, à l'occasion de la première Journée contre le harcèlement et les violences en milieu scolaire.

«Protéger nos écoles de toutes les formes de violence est en effet un enjeu majeur et malheureusement bien actuel, ainsi que nous l'ont rappelés les récentes attaques qui ont eu lieu en milieu scolaire en Afghanistan, au Burkina Faso, au Cameroun, au Pakistan ou en France», a déclaré la directrice générale de l'Unesco dans son message pour la Journée.

Pour Audrey Azoulay, protéger les écoles de «toutes les formes de violence» veut aussi dire lutter contre le harcèlement «qui inflige des souffrances phy-

siques et morales à des millions d'enfants tout autour du monde».

«Il faut le redire avec force : le harcèlement, bien qu'il ait été un phénomène parfois négligé, minimisé, ou ignoré, constitue une véritable fléau», a poursuivi M^{me} Azoulay.

«Au-delà de ces conséquences éducatives, le harcèlement affecte aussi le bien-être et la santé des élèves. Les jeunes qui en sont victimes ont deux fois plus de chances de se sentir seuls, de ne plus pouvoir trouver le sommeil la nuit – voire d'avoir des pensées suicidaires», a déploré la cheffe de l'Unesco.

Les actes de violence et de harcèlement en milieu scolaire sont principalement commis par des camarades, mais dans certains cas, par des enseignants et d'autres membres du personnel scolaire. Dans 67 pays, les punitions corporelles sont toujours

autorisées dans les écoles, signale l'Unesco.

L'Unesco a également souligné que la cyberintimidation est à la hausse et attribue ce phénomène à la pandémie de Covid-19, car plus d'étudiants que jamais «vivent, apprennent et se rencontrent en ligne».

La volonté politique de changement est essentielle, a-t-elle noté, tout comme la promotion d'un environnement scolaire bienveillant, la formation des enseignants et les mécanismes de signalement des harcèlements et de soutien aux élèves concernés.

R. I.

Tunisie

Le PIB sera négatif pour la première fois depuis 1962

■ Le Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Marouan Abassi, a affirmé, jeudi, que le produit intérieur brut (PIB) de la Tunisie sera négatif pour la première fois depuis 1962 et que l'actuelle période est considérée exceptionnelle à tous les niveaux.

Par Moncef Gh.

Le responsable tunisien a ajouté, lors d'une séance plénière tenue jeudi, que la croissance de l'économie nationale en 2020, selon les prévisions, devrait être négative de l'ordre de -7,2, «si ce chiffre se réalise, il sera "un excellent chiffre"», a-t-il dit.

Il a, en outre, souligné que la situation économique difficile de la Tunisie pré-Covid-19 s'est aggravée après la crise sanitaire et que les indicateurs actuels de l'économie comportent des chiffres positifs et négatifs.

Le Gouverneur de la BCT a fait observer que le taux d'inflation est en baisse, espérant que d'ici la fin de l'année 2020, il atteindra les 5,7 %, bien qu'il soit élevé, il reste positif.

Et de préciser que le prix du pétrole sur le marché international a permis à la Tunisie d'économiser environ 3 milliards de dinars et que les recettes des travailleurs tunisiens à l'étranger se sont stabilisées au cours des 9 premiers mois 2020, pour se situer à 4 604 millions de dinars, ce qui témoigne de leur solidarité avec leurs familles en Tunisie.

En revanche, le Gouverneur de la BCT a mis en garde contre la hausse du taux de chômage, au cours de la prochaine période, compte tenu des difficultés rencontrées par plusieurs institutions.

Au sujet du dossier de l'endettement, il a souligné que la Tunisie enregistre une accumula-



tion de dettes, orientées vers le paiement des dettes antérieures et non l'investissement, notant que le taux d'endettement pourrait dépasser 90 %, au cours de la période à venir.

Par ailleurs, il a indiqué que la BCT œuvrera à réduire le taux d'intérêt si on constate à nouveau une baisse du taux d'inflation en Tunisie, comme elle l'a déjà fait précédemment.

Il a conclu que l'inflation est un problème pour tous les citoyens, ce qui nécessite la coopération des Tunisiens en limitant les circuits parallèles et en rationalisant les opérations de financement.

Le dialogue interlibyen et la migration irrégulière au centre d'un entretien téléphonique entre Saïed et Conte

Le dialogue politique interlibyen, prévu en Tunisie la semaine prochaine, et la question de la migration irrégulière ont été au centre d'un entretien téléphonique, mercredi, entre le Président tunisien, Kais Saïed, et le président du Conseil italien, Giuseppe Conte, rapporte l'agence TAP.

Conte a exprimé son «soutien total» et souhaité plein succès au Dialogue politique interlibyen qui aura lieu au début de la semaine

prochaine, indique la Présidence de la République. Dans ce contexte, le chef de l'Etat tunisien a insisté sur le fait que «la solution en Libye ne peut être que libyo-libyenne», faisant remarquer que le rétablissement de «la sécurité et la stabilité en Libye aura un impact positif sur toute la région». S'agissant de la question de la migration irrégulière, le ministre italien a fait observer que l'Italie rencontre des difficultés à contenir le flux des migrants irréguliers, notamment face à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

Le Président Kais Saïed a souligné sa détermination à mettre un terme à ce phénomè-

ne, rappelant, dans ce sens, que les visites qu'il a effectuées aux ports de Sfax et de Mahdia ont contribué à freiner les flux migratoires vers les côtes italiennes.

Et d'ajouter que «les solutions sécuritaires ne suffisent pas à elles seules à résoudre le problème de la migration irrégulière». «Il faut traiter les causes de ce phénomène, en particulier celles économiques et sociales», a-t-il dit.

L'entretien a également porté sur les relations bilatérales entre la Tunisie et l'Italie et les moyens de les renforcer dans tous les domaines, selon la Présidence de la République.

M. Gh.

Libye

ONU : «La seule voie de la légalité est la voie des urnes»

La représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Stephanie Williams, a indiqué que la seule voie de recouvrement de la légalité en Libye est «la voie des urnes», rapportent, jeudi, des médias libyens.

M^{me} Williams s'est félicitée, dans un entretien avec des médias libyens, de l'accord historique de la commission militaire mixte réunie à Ghadamès, estimant que cet accord est la résultante d'une grande coopération entre Libyens et que les parties en conflit dans ce pays commencent à répondre aux conclusions établies lors du Sommet de Berlin.

L'objectif principal de la réunion entre les représentants militaires des deux parties Libyennes à laquelle a pris part mardi M^{me} Williams, était de discuter des modalités de mise en œuvre du cessez-le-feu.

«Nous pouvons voir les avantages, les fruits du travail de la Commission militaire mixte sur le terrain ici en Libye», s'est félicitée M^{me} Williams.

Elle a expliqué que la réunion de Ghadamès «est le début d'un processus qui va exiger de la détermination, du courage, de la confiance et beaucoup de travail». La

Représentante spéciale qui dirige également la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a noté la «détermination» des deux parties réunies au sein de cette Commission militaire mixte à mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu.

Les délégations des deux parties avaient signé le 23 octobre dernier, à Genève, un accord de cessez-le-feu salué par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres et le Conseil de sécurité des Nations unies, appelant les parties signataires à respecter leur engagement envers ce cessez-le-feu.

Cet accord prévoit un calendrier pour le départ des mercenaires et des forces étrangères du territoire libyen. «Nous avons maintenu des discussions détaillées sur le mécanisme de surveillance pour tout cela, mais il y a une demande souveraine libyenne claire en ce moment que nous avons vue dans l'accord de cessez-le-feu lui-même», a dit M^{me} Williams.

«Le fardeau, la responsabilité incombe aux pays et aux éléments qui sont responsables d'amener ces mercenaires et ces forces en Libye», a-t-elle dit. «Ils doivent respecter la demande libyenne», a-t-elle insisté.

L'envoyée de l'ONU a souligné que «l'extrême confiance» dans la capacité des parties à travailler ensemble doit désormais se traduire par des avancées sur le terrain, notant qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Selon la Représentante spéciale, toutes les installations pétrolières sont désormais ouvertes, tout comme la production de pétrole. La National Oil Corporation a déjà signalé que la production journalière est de 800 000 barils par jours. «Nous travaillons à la reprise des vols pour permettre aux habitants du sud d'avoir une connexion avec d'autres villes de Libye», a-t-elle ajouté, constatant également l'échange continu de détenus depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu.

Parallèlement aux négociations militaires, les parties libyennes doivent réamorcer des pourparlers politiques. Un Forum de dialogue politique inter-libyen doit se tenir le 9 novembre à Tunis, la capitale de la Tunisie.

«Nous devons travailler avec les 75 participants (du Forum) sur une feuille de route politique tournée vers l'avenir avec comme objectifs clés la programmation des élections nationales», a dit M^{me} Williams.

Said Ch.

Covid-19 Le Maroc prolonge l'état d'urgence sanitaire

LE GOUVERNEMENT marocain a annoncé, jeudi, la prolongation d'un mois de l'état d'urgence sanitaire, en vigueur depuis mi-mars, afin d'endiguer la propagation du coronavirus (Covid-19).

L'exécutif a annoncé dans un communiqué la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 décembre.

Annoncé pour la huitième fois, l'état d'urgence sanitaire autorise le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles pour limiter les répercussions de la pandémie à plusieurs niveaux, telles que l'assouplissement graduel du confinement, l'évolution de la situation épidémiologique.

Il est à noter que le bilan du coronavirus au Maroc est passé, mercredi, à 235 210 contaminations, 3 982 décès et 193 886 guérisons.

R. M.



Comité olympique algérien

Mise en place d'une cellule de réflexion pour la révision des statuts

UNE CELLULE de réflexion pour la révision des statuts du Comité olympique et sportif algérien (COA) a été mise en place, à l'occasion de la réunion du bureau exécutif, mercredi au siège de l'instance olympique à Ben Aknoun (Alger).

Cette cellule sera chargée d'élaborer de nouvelles dispositions réglementaires, en collaboration avec les représentants des fédérations sportives nationales et les membres de l'assemblée générale de l'instance olympique, selon un communiqué du COA.

Réuni mercredi en session ordinaire sous la présidence d'Abderrahmane Hammad, le bureau exécutif a étudié et discuté de plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment les préparatifs de la prochaine assemblée générale ordinaire du COA, prévue le 14 novembre à Alger.

Dans le cadre des orientations du Comité international olympique (CIO), deux projets de création d'un centre universitaire d'études et de recherche scientifiques ont été réceptionnés par le COA et les deux initiateurs de ces projets seront invités à en exposer les grandes lignes, précise le COA.

Concernant l'opération «Judo à l'école», lancée à Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Oran et Constantine, 20 écoles ont été fermées en raison de la pandémie de coronavirus. La question de leur reprise a été discutée et le COA attend, à cet effet, une décision des autorités sanitaires publiques, a informé la même source.

Tournoi Smâil-Khabatou

NAHD-MCA en finale

LES DEUX formations algéroises, le Nasr d'Houssein-Dey et le MC Alger, se rencontreront aujourd'hui, 7 novembre, en finale du tournoi Smâil-Khabatou, après avoir disposé respectivement de la JSK et du PAC sur le même score (2/1). Ce

tournoi, en hommage à l'ancien entraîneur du Mouloudia d'Alger, est une sorte de répétition générale pour ces quatre clubs qui s'apprentent à débiter le championnat de Ligue I prévu pour le 28 novembre prochain.

M. M.

USM Alger

Alilet et Chita prolongés

LA DIRECTION de l'USM Alger a annoncé, sur ses réseaux sociaux, les prolongations d'Adem Alilet et d'Oussama Chita.

«Le jeune défenseur central Adem Alilet prolonge son contrat jusqu'en 2024», a indiqué le club algérois.

L'international algérien, Oussama Chita, a lui aussi décidé de prolonger l'aventure usmiste. Il est désormais lié à l'USMA jusqu'en 2023. Victime d'une grave blessure au genou, le milieu de terrain a dû attendre de longs mois avant de retrouver la compétition en début d'année.

Milan AC

Bennacer intéresserait le PSG et Man City

■ L'international algérien, Ismael Bennacer, serait suivi de très près par deux géants européens, le Paris Saint-Germain et Manchester City, selon les informations de calciomercato.com.

Par Mahfoud M.

Il faut dire que ce n'est pas la première fois qu'une telle information est véhiculée par les médias transalpins, surtout avec le début fort prometteur du champion d'Afrique qui est parmi les meilleurs éléments Rossoneri.

Excellent depuis le début de saison, l'ancien d'Empoli plairait beaucoup aux deux clubs européens qui souhaiteraient s'attacher ses services, surtout que de nombreux clubs souhaitent se renforcer dans le compartiment du milieu qui reste très important.

Pour rappel, le meilleur joueur de la dernière Coupe d'Afrique des Nations dispose d'une clause libératoire de 50 millions d'euros dans son contrat, qui sera active à partir de l'été prochain. Il sera donc difficile pour ces formations de s'aligner sur les exigences de son



Le champion d'Afrique reste l'attraction des cadors européens

club, surtout que sa valeur sur le marché a augmenté avec l'excellent début de saison. De plus, le Milan ne souhaite pas se défaire de son meilleur joueur en compagnie du vétéran, Zlatan Ibrahimovic, le buteur attiré des Rouge et Noir avec sept buts et qui ne semble pas prêt de s'arrêter en si bon

chemin. En tout cas, cette situation n'est pas pour déplaire au coach national, Djamel Belmadi, qui souhaite voir tous ses joueurs dans de meilleures conditions afin d'être prêts pour la double confrontation face au Zimbabwe pour le compte des éliminatoires de la CAN 2021. Les Verts sont décidés

à arracher leur ticket de qualification pour la phase finale qui se déroulera au Cameroun et défendre leur titre acquis en Egypte en 2019, même si ce ne sera pas une sinécure, étant donné que l'EN sera l'équipe à battre lors de ce tournoi africain.

M. M.

Handball

Le DTN regrette une préparation au Mondial «fortement» perturbée

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Abdelkrim Bechkour, a regretté mercredi que la préparation de l'équipe nationale en vue du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier), soit «fortement» perturbée en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

«On devait nous déplacer ce mercredi en Tunisie pour disputer deux matchs amicaux face à la sélection locale. Nous avons même reçu l'accord du ministè-

re de la Jeunesse et des Sports pour effectuer le déplacement par voie terrestre, mais nous avons fini par annuler le voyage en raison de l'indisponibilité de l'ensemble du groupe. Quatre joueurs ont passé aujourd'hui des tests de dépistage du Covid-19. On ne pouvait pas programmer un regroupement au vu de la situation actuelle», a indiqué le DTN.

Après deux premiers stages effectués à Annaba sous la conduite du sélectionneur français Alain Portes, le Sept nation-

nal a été touché de plein fouet par le Covid-19, lors du troisième regroupement qui s'est déroulé à Alger, poussant l'instance fédérale à l'interrompre pour des raisons sanitaires.

«Les deux premiers stages se sont déroulés dans les meilleures conditions, mais celui d'Alger n'a pu aller à son terme. Les quatre joueurs testés positifs ont refait mercredi leurs tests, alors que les autres testés négatifs devront également refaire leurs analyses pour confirmer qu'ils n'ont pas

été infectés», a-t-il ajouté.

Interrogé sur la suite de la préparation de l'équipe nationale en vue du rendez-vous mondial, Bechkour a indiqué qu'il n'y avait pour le moment «aucune visibilité».

«C'est difficile de se projeter, tant que le groupe n'est pas encore au complet. Nous sommes en contact permanent avec les joueurs pour leur faire rappeler la nécessité de respecter strictement les gestes barrières et surtout nous signaler le moindre éventuel symptôme qui pourrait apparaître».

me qui pourrait apparaître». Avant d'enchaîner : «Le seul stage programmé officiellement est celui prévu en décembre prochain en Pologne avec un programme quatre matchs amicaux : deux face à la sélection locale A et deux autres devant la sélection B. Même si les frontières aériennes resteront fermées, nous allons trouver une solution pour ne pas rater ce stage important», a-t-il conclu.

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Elaboration d'un Plan national pour la relance du sport scolaire et universitaire

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a annoncé, jeudi à Alger, l'élaboration d'un plan national pour la relance du sport scolaire et universitaire en coordination avec les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

«Au regard de l'importance de la pratique sportive en milieu scolaire en tant que moyen idéal pour la découverte des jeunes

talents sportifs et la continuité et le renouvellement de l'élite sportive, un Plan national a été élaboré qui s'appuie essentiellement sur des mesures opérationnelles, immédiates et urgentes, à l'effet de redonner vie au sport scolaire et universitaire», a déclaré le ministre en marge du coup d'envoi de l'année scolaire 2020-2021 au Lycée sportif national de Draria. Parmi ces mesures, le Plan prévoit le lancement d'une opération-pilote pour relancer le

sport scolaire dans 500 écoles pilotes à travers les 48 wilayas du pays, des écoles choisies car proches des structures sportives relevant de la tutelle, et dont les élèves pourront bénéficier de séances d'éducation physique et sportive sous la supervision des cadres du secteur.

Il s'agit également de la relance des festivals sportifs entre les écoles primaires et l'organisation de jeux sportifs scolaires et universitaires comme tradition

nationale visant à inciter les élèves et les étudiants à perfectionner leurs aptitudes et développer leurs capacités sportives.

Il est programmé aussi le lancement d'un programme d'animation sportive dans les cités universitaires dans le cadre de la compétition sportive et le développement du sport national.

Le ministre a affirmé que le Plan ne compte pas uniquement des mesures instantanées et immédiates, mais également des

mesures à moyen terme visant une réforme globale et approfondie du système du sport scolaire et universitaire à travers plusieurs axes, dont la révision du volume horaire consacré au sport scolaire et universitaire dans les programmes pédagogiques, en comblant le déficit enregistré en termes d'encadrement, de formation, de structures sportives et de financement destiné au sport scolaire et universitaire.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

À l'âge de 89 ans

La mère du chanteur Lounès Matoub Na Aldjia s'est éteinte jeudi

LA MÈRE du chanteur Lounès Matoub, Na Aldjia, s'est éteinte jeudi à l'âge de 89 ans dans une clinique à Paris (France), a annoncé la fondation qui porte le nom de son défunt fils. La mère du rebelle était malade depuis quelque temps. Ses proches ont entamé depuis jeudi la procédure de rapatriement de la dépouille de la défunte pour l'enterrer au village Taourirt Moussa Wamar, dans la commune d'Ait Mahmoud. Na

Aldjia compte plusieurs chants dédiés à son fils Lounès, tombé sous les balles terroristes assassines un certain 25 juin 1998, et n'a jamais cessé de revendiquer la vérité sur les circonstances de sa mort. Na Aldjia tire ainsi sa révérence sans connaître cette vérité pour laquelle elle a milité le restant de sa vie, malgré le poids de son âge et ses soucis de santé.

Hamid M.

À partir d'aujourd'hui

Le ministre de l'Intérieur français en visite de travail à Alger

LE MINISTRE de l'Intérieur français, Gérald Darmanin, effectuera une visite de travail de deux jours en Algérie à compter d'aujourd'hui, a indiqué le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, jeudi, dans un communiqué. «Dans le cadre des relations de coopération bilatérale, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beljoudj, recevra son

homologue français, Gérald Darmanin, qui effectuera une visite de travail en Algérie les 7 et 8 novembre 2020», précise la même source. Cette visite constituera «une occasion pour échanger les vues au sujet de la coopération entre les secteurs de l'Intérieur des deux pays et examiner les voies de renforcement de la coordination dans nombre de domaines d'intérêt commun», a conclu le communiqué. R. N.

Oran

Démantèlement d'un réseau de hargha

LES SERVICES de sûreté de la daïra d'Ain Turck (Oran) ont réussi, au cours de cette semaine, à démanteler un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées en mer de l'immigration clandestine, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps sécuritaire. Cette opéra-

tion a été enclenchée suite à des informations et investigations sur le terrain en matière de lutte contre l'immigration clandestine, appuyée par un plan minutieux qui a permis à l'arrestation de cinq membres de ce réseau, en pleine préparation d'une tentative pour

regagner l'autre rive de la Méditerranée. Cette opération a, par ailleurs, permis la saisie d'une embarcation pneumatique et un moteur de 115 chevaux, en plus d'une somme de 120 000 DA, a-t-on noté de même source. Les personnes arrêtées, âgées entre 20

et 46 ans, seront présentées devant la justice pour tentative de sortir clandestinement une ou plusieurs personnes du territoire national, afin de tirer de manière directe ou indirecte un profit financier ou autre, selon la même source. G. H.

Covid-19 à Béjaïa

Le nombre de malades en hausse permanente

La courbe épidémiologique du coronavirus continue son ascension à Béjaïa et la situation est très inquiétante vu le nombre de consultations enregistrées par jour et celui des malades admis au niveau de nombreux services ouverts au CHU qui comprend deux hôpitaux : Khéllil-Amrane et Frantz-Fanon. Selon le coordinateur du CHU, Abdelhafid Boudhrahem, «la situation est vraiment inquiétante du fait de l'augmentation du nombre de sujets atteints de Covid-19, même si pour le moment nous la maîtrisons». «Nous espérons que les hôpitaux de Souk El-Tennine et Oued-Ghiz, fermés suite à la baisse du nombre de malades rouvriront à nouveau afin de décongestionner le CHU qui est actuellement plein de patients», a dit notre interlocuteur avant-hier. Et d'ajouter : «Nous avons environ 200 malades admis au niveau des 5 services à l'hôpital de

Khéllil-Amrane, dont les services des urgences et le service de réanimation, et 6 autres services à l'hôpital Frantz-Fanon disposant de 26 lits. Nous accueillons environ 80 sujets en auscultation à l'hôpital de jour toutes les 24 heures et la moitié sont renvoyés chez eux avec un traitement à suivre et des consignes strictes, dont le confinement de plusieurs jours ou l'isolement pour leur guérison et éviter la contamination de leur environnement immédiat». La même situation est observée à l'hôpital d'Amizour. Le nombre de malades Covid-19 est en hausse permanente. Plus de 103 malades de coronavirus sont actuellement hospitalisés au niveau des deux services réservés aux cas Covid-19 au niveau de l'établissement hospitalier. «En 24 heures, l'EPH d'Amizour a enregistré deux décès», a-t-on indiqué la semaine dernière, alertant sur la situation qui com-

mence à devenir inquiétante. Le nombre de sujets admis en 24 heures à toujours dépassé les 20 cas et le pic a été atteint le 26 octobre dernier avec 26 cas au total. «Durant les dernières 24 heures, l'EPH a recensé 23 sujets Covid admis avec scanner, en attendant les résultats des tests PCR», a indiqué l'EPH la semaine dernière dans un récent poste. Et du 29 octobre au 1er novembre, soit en l'espace de quatre jours, il a malheureusement été enregistré 10 décès, dont un homme de 32 ans, une femme en post-accouchement, un autre cas de 54 ans, et les autres sujets sont âgés entre 63 ans et 82 ans. «Les lits de l'hôpital sont de plus en plus occupés par des cas Covid, au détriment des autres activités médicales assurées par notre hôpital», a souligné encore l'EPH, faisant remarquer que «l'établissement a atteint sa capacité en nombre de suspects

au coronavirus». Au niveau de l'EPH de Sidi-Aïch, la même situation est observée depuis quelques semaines. Le service Covid ouvert au niveau du 5^e étage et contenant 30 lits est plein et un autre service a été installé au niveau du 4^e étage. Ce dernier est presque saturé, sans compter le nombre de patients auscultés par jour et confinés chez eux avec un traitement de plusieurs jours. L'hôpital de Sidi-Aïch Rachid-Belhouchine a reçu un don la semaine dernière de la société «VMS Industrie», spécialisée dans la fabrication de deux-roues, composé d'un lot de matériel de soin et de protection, dont un respirateur artificiel. Le matériel de protection contient du gel hydro-alcoolique, des visières, des masques de protection, des lunettes, des camisolles, en sus d'un respirateur dont a fortement besoin l'hôpital. Hocine Cherfa

Présidentielle américaine : Biden devance Trump



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Inhumé au cimetière Sidi Yahia d'Alger

Vibrant hommage populaire au commandant Lakhdar Bouragaa

■ Le moudjahid Lakhdar Bouragaa a été inhumé jeudi, au cimetière de Sidi Yahia, à Alger, en présence d'une foule nombreuse. Des centaines de personnes, la majorité des jeunes, sont venues rendre hommage et accompagner le défunt à sa dernière demeure.

Par Aomar Fekrache

Décédé mercredi du Covid-19, les obsèques de l'homme des deux révolu-

tions ont vu la présence de figures du Hirak et beaucoup d'anonymes venus exprimer leur reconnaissance à «âmi

Lakhdar». La dépouille du défunt est arrivée au cimetière vers 15h30. Des agents de la Protection civile ont porté le cercueil, recouvert du drapeau national. Lakhdar Bouragaa, qui était membre du conseil de la Wilaya IV historique, a reçu les hommages militaires d'un détachement de l'ANP avant d'être mis en terre. Avant son enterrement, les présents avaient scandé des slogans du hirak, un mouvement populaire que le défunt a accompagné et soutenu. Outre la foule compacte présente au cimetière, malgré l'épidémie de coronavirus, c'est toute l'Algérie qui a rendu hommage au commandant Lakhdar Bouragaa. Sur les réseaux sociaux, des millions d'internautes ont exprimé leur reconnaissance pour son combat durant la guerre de Libération et après l'indépendance du pays. A l'hommage populaire s'ajoute l'hommage officiel que lui ont rendu de hauts responsables de l'Etat. A citer le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, et le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer. Né en 1933 à El Oumaria, dans la wilaya de Médéa, Lakhdar Bouragaa a déserté l'armée française où il passait son service militaire pour regagner les rangs de l'ALN (Wilaya 4). Il sera chef de la zone 2 de 1959 à 1960, puis membre du dernier conseil de la Wilaya 4 avant l'indépendance avec le grade de commandant. A. F.